l'Auvergne, côté **soleil** levant

N° 37 Automne 2024

JOURNAL DU PARC NATUREL RÉGIONAL **LIVRADOIS-FOREZ**

HISTOIRE À PARTAGER
Olliergues, la métamorphose

ATELIERS DES PAYSAGES
Tous ensemble, les mains dans la terre

L'INVITÉ
Simon Teyssou : « Construire un récit »

Bien vivre en Livradois-Forez
L'affaire de tous !

Parc naturel régional Livradois-Forez

Aménagement : quel process à Billom Communauté ?

Pour ses 25 communes, Billom Communauté a opté pour un Plan local d'urbanisme intercommunal. Avec un outil aussi complet et complexe que le PLUi, il est apparu nécessaire d'imaginer un outil de vulgarisation pour rendre plus accessibles et plus lisibles les nombreuses règles d'urbanisme. Il propose, avec une approche plus graphique et visuelle, de simplifier la lecture des règlements écrits et du zonage du PLUi. Ce guide reprend la logique du parcours du pétitionnaire, de l'habitant souhaitant réaliser sur le territoire un projet de construction, de rénovation, d'aménagement. Quelles sont les étapes à ne pas manquer ? Dans quel ordre faut-il préparer et penser son projet ? Comment insérer sa maison dans la pente ? Comment implanter sa maison sur sa parcelle ?

Lien de consultation de ce document : https://billomcommunaute.fr/vie-pratique/urbanisme/un-plan-local-durbanisme-valant-programme-local-de-lhabitat-pour-25-communes/le-plu-illustre/

ÉDITO

Stéphane Rodier
Président du Parc naturel régional Livradois-Forez
Maire de Thiers

Un territoire habitable

Le Livradois-Forez est bien plus qu'un territoire rural charmant et préservé. Il est le foyer de milliers de personnes qui, chaque jour, participent activement à sa vitalité. Si l'attractivité est souvent mise en avant pour encourager les visiteurs et les nouveaux habitants à découvrir nos paysages, nos savoir-faire, et notre patrimoine, il est tout aussi crucial de s'attarder sur la notion d'habitabilité. Loin de se résumer à un concept abstrait, cette envie d'habitabilité repose sur un projet partagé par ceux qui font déjà battre le cœur de ce territoire.

L'habitabilité du Livradois-Forez, c'est la capacité à bien y vivre, en tenant compte de la disponibilité des ressources locales, de notre capacité d'adaptation aux effets du dérèglement climatique, des défis environnementaux, économiques et sociaux qui sont les nôtres aujourd'hui et demain. Cela suppose un engagement quotidien, tant de la part des élus que des citoyens, pour construire un cadre de vie harmonieux, respectueux des équilibres naturels et des aspirations de chacun. Ce projet ne repose pas uniquement sur l'idée d'attirer des résidents temporaires ou des touristes, mais bien sur celle de permettre à ceux qui ont choisi ce territoire, de l'habiter pleinement, de s'y épanouir et de contribuer à son avenir.

À travers de nombreuses initiatives, les acteurs publics, associatifs et privés du Parc naturel régional Livradois-Forez montrent que la transition dans sa diversité (écologique, énergétique ou économique) et la dynamique sociale sont possibles. Qu'il s'agisse de réinventer les pratiques agricoles, de soutenir l'artisanat local ou d'encourager les projets d'énergie renouvelable, l'engagement des acteurs locaux est la clé de cette habitabilité. Loin d'être figée, elle se construit et s'adapte aux réalités du terrain. Élus, acteurs économiques ou collectifs citoyens mettent en place des politiques publiques, des organisations innovantes et des projets partagés favorisant par exemple, les circuits courts, la mobilité douce et la solidarité. Cette diversité de forces vives au sein du territoire se complète, se nourrit mutuellement, pour dessiner un futur où vivre ici prend tout son sens.

Ainsi, la stratégie d'habitabilité ne se limite pas à des actions ponctuelles ou à des discours sur l'attractivité du territoire. Elle s'inscrit dans une vision à long terme, où l'initiative collective devient la pierre angulaire de la transition vers un avenir plus durable, viable et solidaire. Le Livradois-Forez n'est pas seulement un lieu à découvrir, c'est un lieu à habiter pleinement. Et chacun, à sa manière, y trouve sa place pour faire vivre ce projet collectif.

SOMMAIRE

05
Territoire vivant
L'actu du territoire du Parc Livradois-Forez.

07
Histoires à partager
Cadre de vie, logements, services... Olliergues a tout d'une grande.

09
Grand Angle
En Livradois-Forez, le cadre de vie de demain s'invente aujourd'hui. Véritable bien commun, il se nourrit d'idées nouvelles, de sobriété et de solidarité. Il est l'affaire de tous, élus comme citoyens.

16
En pratique
Grâce aux Ateliers des paysages, le minéral a cédé davantage de place au végétal à Chabreloche. Amélioration du cadre de vie assurée.

18
Défi
Des cahiers de préconisations paysagères ont été édités pour une meilleure prise en compte des énergies renouvelables.

20
Découverte
Les jasseries constituent l'identité des Hautes-Chaumes. Les restaurer pour mieux les préserver, c'est aussi transmettre l'Histoire d'un site exceptionnel.

22
L'invité
Lauréat du Grand Prix d'Urbanisme 2023, l'architecte-urbaniste Simon Teyssou livre sa vision pour mieux penser les territoires de demain.

L'Auvergne, côté soleil levant

Journal du Parc naturel régional Livradois-Forez – n° 37 – Automne 2024

63880 Saint-Gervais-sous-Meymont
Tél. 0473955757 – Fax 0473955784
info@parc-livradois-forez.org
www.parc-livradois-forez.org

Directeur de publication: Stéphane Rodier
Conception et rédaction: Jérôme Kornprobst, agence K'
Création graphique et réalisation: Frédéric Nolleau, Oxygène
Photographie de couverture: © Joël Damase.
Impression: Decombat
Tirage: 18 000 exemplaires

IMPRIM'VERT®
Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.

n° ISSN 1628-4372
Dépôt légal: troisième trimestre 2024

Parc naturel régional Livradois-Forez

La Région Auvergne-Rhône-Alpes · PUY-DE-DÔME MON DÉPARTEMENT · Haute-Loire LE DÉPARTEMENT · Loire LE DÉPARTEMENT

LES VITRINES QUI PARLENT

Après trois années à animer les vitrines vacantes du centre-ville d'Ambert, « Les vitrines qui parlent » se sont délocalisées à Arlanc, avec comme thématique le voyage. Cet évènement est inscrit dans une réflexion menée depuis plusieurs années par la municipalité d'Arlanc, avec l'appui de la Communauté de communes Ambert Livradois Forez et du syndicat mixte du Parc Livradois-Forez, pour redynamiser son centre-bourg.
Le centre culturel le Bief, accompagné du Pari des Mutations Urbaines, de l'Inclusive et de Carton Plein, a proposé aux artistes du territoire d'investir les commerces vacants avec de multiples propositions de spectacles vivants ou d'expositions pour animer, le temps d'un week-end, le centre-ville. En amont, un travail d'enquête avait permis de dresser un état des lieux avec les propriétaires : boutique vacante ou sur le point de fermer, commerçante passionnée souhaitant transmettre son activité… Un travail qui a permis d'imaginer de nouvelles vocations à ces rez-de-chaussée.

RÉNOVATION DES LOGEMENTS

D.R.

L'OPAH-RU (Opérations publiques d'amélioration de l'habitat avec volet renouvellement urbain) permet de financer des travaux de réhabilitation de logements dégradés. Réservés à des logements achevés depuis plus de 15 ans, ces travaux doivent permettre un gain énergétique d'au moins 35 %. Le dispositif, destiné à lutter contre la vacance de logements en centre-bourg, s'adresse aux propriétaires occupants (selon plafonds de ressources fixés par l'ANAH) ainsi qu'aux propriétaires bailleurs (contre des loyers maîtrisés pendant 9 ans et soumis aux conditions de ressources des locataires).
Ce dispositif d'aide ciblé est présent sur le centre ancien de Thiers et sur Ambert Livradois Forez pour 4 centres-bourgs. Les autres Communautés de communes du Livradois-Forez ont opté pour des OPAH classiques sur une ou plusieurs communes centres ; par ailleurs un PIG Habitat porté par les Départements du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire accompagne certains ménages résidant sur les autres communes.

LE DESIGN S'INTÉRESSE À LA CAMPAGNE

En septembre 2021, l'École des Arts décoratifs avait lancé un premier programme « Design des mondes ruraux » dédié à la transition écologique du Périgord Vert. Ce programme consiste à immerger sur un territoire, pendant une année scolaire, une équipe de jeunes praticiens (architectes, designers, urbanistes, sociologues, géographes) en leur soumettant trois problématiques des milieux ruraux comme le grand âge, la gestion de l'eau, les mobilités, l'alimentation, etc. Avec le soutien important du Ministère de la culture, la duplication de ce programme dans d'autres territoires est en cours. Ambert Livradois Forez a été ainsi choisi pour accueillir pour quatre ans cette formation, intitulée « Design des massifs ». Avec les acteurs locaux (élus, associations, société civile) et une coordination pédagogique de l'association Carton Plein basée à Ambert, les étudiants participeront aux réflexions sur les défis de l'habitabilité du Livradois-Forez.

NATURA 2000

© Jean-Pierre Fourmioux

À ce jour, 25 sites Natura 2000 (sur 1 753 en France) – sites destinés à préserver la biodiversité, en tenant compte des activités humaines – sont implantés sur le territoire du Parc et 15 d'entre eux font l'objet d'une animation par le syndicat mixte du Parc : « Monts du Forez », « Plaine des Varennes », « Rivières à moules perlières de l'Ance du Nord et de l'Arzon », « Dore et affluents », « Complexe minier de la vallée de la Senouire », « Auzelles », « Cavité minière de la Pause », « Tourbière de Virennes », « Bois-Noirs », « Puys de Pileyre et Turluron », « Comté d'Auvergne et Puy Saint-Romain », « Vallées et Piémonts du Nord-Forez », « Mont Bar », « Rivières à écrevisses à pattes blanches des vallées du Cé et de l'Auzon », « Rivières à moules perlières du bassin de la Dolore ».
Vous êtes concernés par l'un de ces sites, vous voulez en savoir plus sur Natura 2000 et ses implications, vous avez un projet… ? Vous pouvez contacter l'un des quatre animateurs du syndicat mixte du Parc : Guillaume Moiron, Coline Peignelin, Julien Rodier et Clémence Ville.

www.parc-livradois-forez.org/preserver/sites/natura-2000

CHOUETTE !

© Jean Rebillard

La **chouette de Tengmalm** et la chevêchette d'Europe vivent dans les vieilles sapinières hêtraies d'altitude et nichent dans les cavités forées par les pics.
Ces deux espèces sentinelle de la biodiversité forestière font l'objet d'un suivi national, fruit d'une collaboration entre l'ONF et la LPO, permettant d'apprécier les tendances d'évolution à long terme des populations de petites chouettes de montagne.
En Livradois-Forez, le syndicat mixte du Parc participe à ce travail et coordonne un réseau composé d'observateurs de l'ONF, de la LPO et de bénévoles. La présence et la réussite de la nidification dépendent de la présence des rongeurs forestiers eux-mêmes dépendant des productions des faines de hêtre. Après une fainée importante à l'automne 2023, le début d'année 2024 a montré une activité importante pour les deux espèces. Il reste à espérer que le printemps pluvieux aura permis à ces sentinelles de nos forêts de mener à terme leurs nichées (en juin-juillet) pour enchanter nos belles sapinières de leur chant crépusculaire et nocturne à écouter en automne et en hiver.

ÉCOGARDE

Classé en réserve naturelle régionale (RNR) depuis 2014 – une première en Haute-Loire – le lac de Malaguet a été placé sous la gestion du syndicat mixte du Parc. Après avoir engagé un travail de concertation avec l'ensemble des partenaires, élus, propriétaires et habitants et les services de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et animé des ateliers thématiques – suivis naturalistes et action de conservation, usages et surveillance, sensibilisation et accueil du public – le syndicat mixte du Parc a rédigé un nouveau plan de gestion pour la période 2024-2033, approuvé par le CSRPN (Conseil scientifique régional du patrimoine naturel) et la Région Auvergne-Rhône-Alpes en février dernier.
Pour le deuxième été, un écogarde était ainsi présent sur la réserve (jusqu'à fin septembre), afin d'informer les visiteurs et de rappeler les bons comportements pour préserver ce site d'exception.

www.reservenaturellemalaguet.fr

LE SAPIN, UNE ESSENCE QUI A DU SENS

Essence forgeant l'identité du territoire, le sapin est roi en Livradois-Forez. Il domine le tiers des forêts sur le territoire du Parc, qui concentre à lui seul le quart de la ressource du Massif central : une véritable richesse. Propice à une gestion multifonctionnelle et durable, le sapin présente tous les atouts d'un matériau biosourcé, local et renouvelable. Pourtant, la demande en bois de sapin est en baisse. On lui préfère souvent d'autres essences. À juste titre ? Pas toujours. Bois de charpente, emballage, coffrage, menuiserie et agencement intérieur… Les travaux conduits sur cette essence révèlent des pistes multiples pour un retour du sapin sur le devant de la scène et sa contribution forte à l'identité du territoire est aujourd'hui plus que jamais une force.
Grâce au livret « Le sapin, une essence qui a du sens » disponible en téléchargement, vous découvrirez comment construction et aménagement du territoire riment avec économie locale, biodiversité, patrimoines et paysages.

www.parc-livradois-forez.org/valoriser/foret-filiere-bois/la-ressource-forestiere/

CHARTE « IN PROGRESS »

Le projet de Charte 2026-2041 du Parc naturel régional Livradois-Forez a été arrêté à l'unanimité par délibération du syndicat mixte du Parc en date du 2 avril 2024.
Il fait désormais l'objet d'une phase d'instruction nationale et d'approbation locale qui nécessite encore près de deux ans d'échanges. Après les avis émis par le Conseil national de protection de la nature et la Fédération des Parcs naturels régionaux de France en juillet 2024, il s'agit de recueillir les avis du Préfet de région, de l'Autorité environnementale et de la Commission d'enquête publique. Dès lors que ces avis seront connus, le projet de Charte sera modifié, avant d'être soumis à une lecture interministérielle coordonnée par le ministère de la Transition écologique, puis le Préfet de région remettra son avis final (qui pourra donner lieu à de nouvelles modifications du texte de la future Charte du Parc).
Ce sera alors au tour des collectivités locales (communes, intercommunalités et départements) de statuer et, le cas échéant, d'approuver la Charte. La Région délibérera à son tour et se prononcera définitivement sur le périmètre classé « Parc naturel régional ». Le territoire sera alors dans l'attente du décret du Premier ministre qui accordera le renouvellement du classement « Parc naturel » au territoire pour 15 ans.

Olliergues

La métamorphose

En dix ans, Olliergues a réussi un pari fou en se métamorphosant : cadre de vie, logements, commerces, services… Cette petite commune de 800 habitants – qui fait aujourd'hui référence – a tout d'une grande.

© Michel Sauvadet

Pugnace, éternel pressé, Arnaud Provenchère, maire d'Olliergues, aime avoir un coup d'avance quand il s'agit d'améliorer le cadre de vie de sa commune et, de fait, son attractivité.

En 2016, s'appuyant sur le programme « Habiter autrement les centres-bourgs », il lançait le plan Olliergues 2030 – inauguré dès juin 2019 ! – pour enchaîner avec une vaste opération « Ambitions : générations et centres-bourgs ». *« C'est assez incroyable : Olliergues 2030 a été le début d'une revitalisation générale. Nous sommes parvenus à fédérer les financeurs mais aussi l'ensemble des acteurs, qu'ils soient publics ou privés. Et si vous enlevez une pièce du puzzle, tout s'écroule : la communauté de communes Ambert Livradois Forez et l'Ophis pour les logements, les financeurs publics que sont l'État, l'Europe, le Conseil régional et le Conseil départemental, les acteurs privés comme le pharmacien, l'accompagnement de l'Atelier d'urbanisme du Parc, la participation des habitants conviés aux comités de pilotage… Les précédents plans d'aménagement de centre-bourg n'avaient pas abouti : il n'était donc pas question qu'Olliergues 2030 soit uniquement la vision d'un architecte. Chacun a pu s'approprier progressivement le projet. »*

En créant une terrasse sur la Dore, la réhabilitation de l'îlot Gouttefangeas a permis de créer plusieurs typologies de logements neufs (T1-T5) et un commerce adapté aux besoins du territoire (pas question de parler de démolition, on évoque la déconstruction et l'aération). La transformation de la Maison du cadeau en Bureau d'information touristique a permis quant à elle, de retrouver une animation en rez-de-chaussée le long de la rue commerçante. L'opération Olliergues 2030, financée à 80 %, a été menée en un temps record grâce à l'audace du maire. *« Avec la multiplication des projets, j'ai fait le choix d'un système en régie qui permet de mutualiser les coûts, de gagner un temps précieux mais qui impose d'être très bien entouré et de savoir déléguer. »*

Ambitions : générations et centre-bourg

Arnaud Provenchère a poursuivi sa marche en avant en se lançant dans le programme « Ambitions : générations et centre-bourg » incluant trois opérations complémentaires : O'Lavie, un concept

D.R.

© Craig Hughes

Olliergues, 800 habitants et…

Un centre municipal de santé, une pharmacie, une maison retraite, un siège ADMR (Aide à domicile en milieu rural), un collège, un Bureau d'information touristique, un centre de secours, une gendarmerie, un fleuriste, une poste, une boucherie, une boulangerie, un taxi, deux restaurants, un bureau de tabac-presse-PMU, un camping, deux salons de coiffure, une fromagerie…

Premier centre de santé municipal

Lutter contre la désertification médicale est un enjeu majeur pour les communes rurales. Face aux difficultés pour dénicher un nouveau médecin libéral, Arnaud Provenchère a surfé sur sa dynamique en créant le premier Centre de santé municipal du Puy-de-Dôme. « On a abandonné le concept maison de santé au profit de ce centre municipal dont les professionnels de santé sont tous salariés. » Aujourd'hui, le centre compte deux médecins généralistes, trois infirmières dont une à pratique avancée (IPA) pour décharger les médecins et suscite un vif intérêt de la part de kinés, d'ostéopathes, d'ergothérapeutes et tout récemment d'un psychologue… « Le pari était un peu fou mais les investissements assez faibles car nous étions propriétaires du bâtiment et il était question de redonner l'accès aux soins à nos habitants. C'était donc une question de priorité. Tous les travaux ont été réalisés en interne (régie), et nous avons traité nous-mêmes le recrutement, l'obtention du numéro de FINESS délivré par l'ARS… Entre la présentation du projet en conseil municipal en mars 2022 et son aboutissement, on est allé à vitesse grand V (neuf mois). »

d'habitat inclusif proposant huit logements destinés à des personnes âgées ou à mobilité réduite ; un tiers lieu intergénérationnel dans le même bâtiment, comprenant un espace commun, une aire de jeu pour les enfants, une cantine scolaire, un potager collectif… ; la création d'une boulangerie et d'un logement type T5 pouvant accueillir une famille (Un commerce, une famille). Et toujours la même stratégie : rénover des bâtiments dont la commune est propriétaire *« pour montrer aussi l'exemple aux propriétaires privés »* et aller chercher des financeurs privés comme ce fut le cas pour O'Lavie.

Pour le maire, le financement public doit nourrir les ambitions : *« La qualité d'un projet, son caractère innovant, la réponse à un besoin doivent primer. Il faut ensuite pouvoir montrer quelle carence l'argent public a permis de combler. »*

Pour le centre de santé municipal (lire l'encadré) comme pour le restaurant, Arnaud Provenchère saisit le dossier à bras-le-corps : *« L'argent public n'a pas vocation à aller à l'encontre d'un projet privé mais à le soutenir. Pour le restaurant, nous sommes propriétaires du bâtiment. Nous l'avons rénové et fait l'acquisition de la Licence IV. Pour cela et pour gagner du temps, nous avons eu recours à une vente administrative qui évite les délais notariés. »* Soutenue par la Région dans le cadre du programme Premier et dernier commerce, la boulangerie est aussi une belle réussite. Après un an d'ouverture,

© Arnaud Bouissou

elle compte quatre salariés (deux serveuses, un pâtissier et un boulanger) et accueille deux apprentis en boulangerie et pâtisserie.

« Le partenariat public privé, c'est gagnant-gagnant. »

Primée par le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) pour Olliergues 2030, la commune fait aujourd'hui référence en matière d'aménagement et de cadre de vie. *« Il faut veiller à ne pas donner l'impression que la commune est en chantier pendant dix ans mais enchaîner les projets donne une dynamique »*, sourit Arnaud Provenchère qui réfléchit déjà à l'invention d'un modèle autour de la petite enfance. Mais à ce jour, il apprécie la petite révolution opérée par sa commune : *« On partait de très loin et il reste à faire mais on est pas mal loti. »*

Bien vivre en Livradois-Forez

L'affaire de tous !

En Livradois-Forez, le cadre de vie de demain s'invente aujourd'hui. Véritable bien commun, il se nourrit d'idées nouvelles, de sobriété et de solidarité. Il est l'affaire de tous, élus comme citoyens.

3 raisons de lire le dossier

1. L'amélioration du cadre de vie, ça vous concerne !
2. Le Parc soutient de nombreuses initiatives.
3. Quand élus et citoyens unissent leurs efforts, les résultats sont là.

© Sylvie Desigaud/Mairie Augerolles

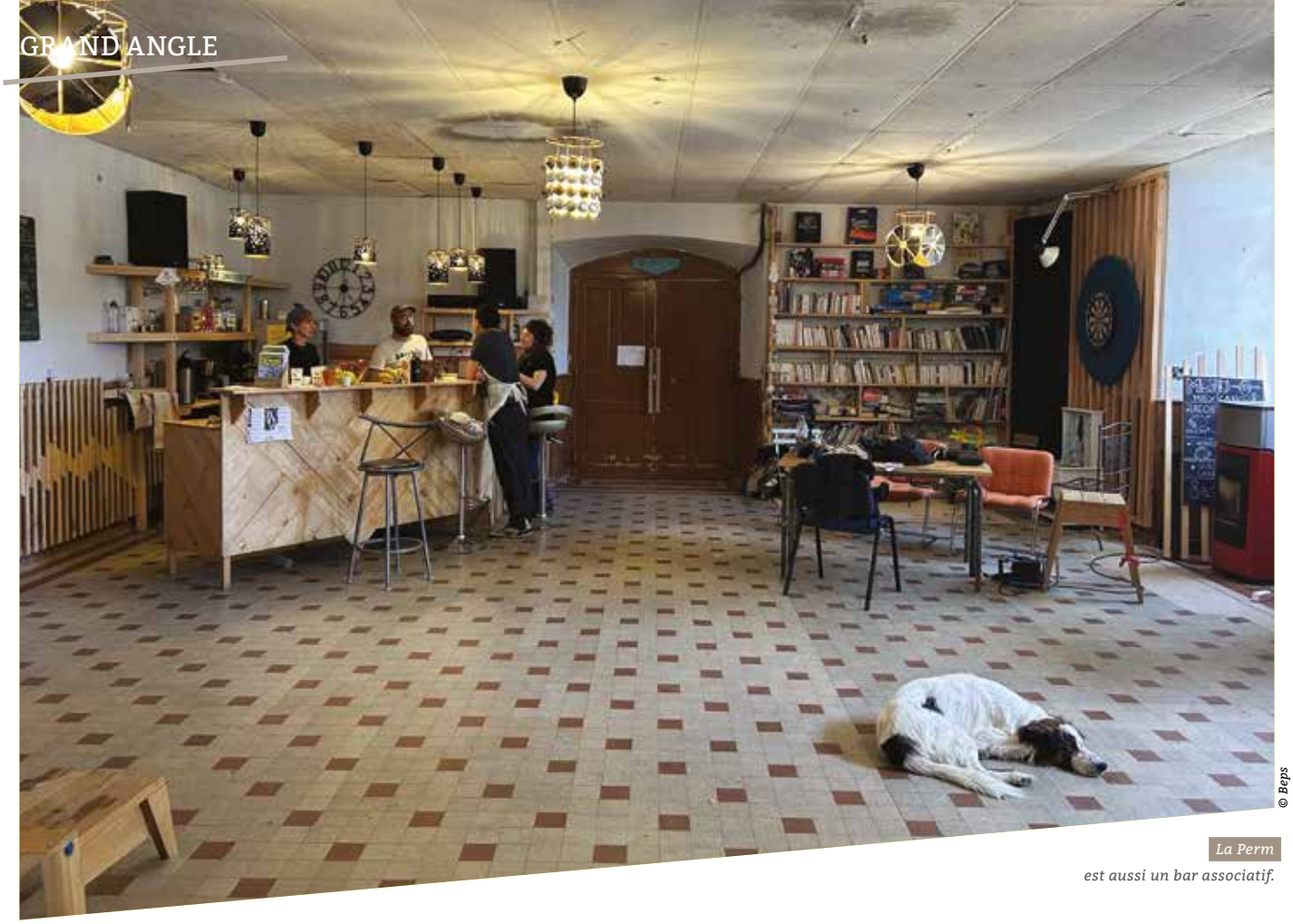

© Beps

La Perm est aussi un bar associatif.

Si le cadre de vie offert par le territoire du Parc naturel régional Livradois-Forez se caractérise par la richesse de ses ressources et de ses patrimoines, il appartient à ses occupants d'en prendre soin, collectivement, pour le préserver. Car oui, il s'agit bien de l'affaire de tous, élus comme citoyens. *« Nous devons œuvrer pour nous adapter au dérèglement climatique et à notre dépendance énergétique tout en préservant notre qualité de vie. Cela passe par la sobriété et l'innovation pour valoriser l'existant et non par l'extension »*, plaide Pascale Brun, vice-présidente du syndicat mixte du Parc chargée de l'urbanisme, de l'aménagement et des énergies. Et la maire d'Augnat en est convaincue, *« le Parc a un rôle prépondérant à jouer auprès des élus municipaux car ce sont eux qui imaginent leur commune pour demain mais aussi auprès des habitants, en les incitant à s'impliquer dans des actions participatives. Un équilibre doit s'établir entre les actions des élus et les initiatives citoyennes. À nous de mettre en lumière les réussites comme les Ateliers des paysages (lire page 16), les expérimentations de mobilité douce ou la mobilisation associative, source d'idées nouvelles. Il fait bon vivre sur notre territoire qui a besoin d'être protégé par cette solidarité collective très perceptible en Livradois-Forez. »*

Main dans la main

Les élus et les citoyens main dans la main pour animer, embellir, recréer

Thomas Larsen, Sophie Corceiro et Louise Mallard.

© Beps

de la vie et réinvestir des bâtiments vacants ? Les exemples de mobilisation collective ne manquent pas.
Comme à Billom avec son ancien collège jésuite : Jacques Fournier, alors adjoint au maire, avait lancé le pari fou en 2019 de rouvrir cet édifice du XVIe siècle fermé depuis 25 ans pour que les Billomois puissent se réapproprier ce lieu hautement emblématique de 7 000 m² : « *Des générations de collégiens et avant eux, des générations d'enfants de troupe dont certains sont encore en vie n'avaient pas vu la cour depuis un quart de siècle.* » Et pour faire avancer ce projet pharaonique, il a fallu faire preuve d'une certaine imagination. « *La ville de Billom n'ayant pas les moyens de financer les 25 millions d'euros de travaux estimés par les bureaux d'études pour la restauration du site, nous avons décidé de procéder à l'envers de ce qu'il se fait habituellement* », raconte Jacques Fournier. « *Ce bâtiment faisait rêver mais nous ne savions pas quel usage lui donner. Ce serait donc aux usagers de le définir.* » La commune a donc alors confié à Rural Combo, collectif d'architectes, urbanistes, paysagistes, graphistes… basé à Cunlhat, la mission d'ouvrir les lieux avec trois missions : observer la fréquentation spontanée, animer le site par une grande manifestation annuelle et accompagner les porteurs de projets. Une expérimentation audacieuse ayant permis de constituer au fil du temps un groupe d'usagers, finalement regroupés en association : La Perm. La commune de Billom, Rural Combo et La Perm constituaient ainsi ce trio à la rescousse du collège.

Avec cette mission AMOUR (Assistance à maîtrise d'ouvrage et d'usage pour la réhabilitation), Rural Combo s'est organisé en conséquence : « *rouvrir l'ancien collège et le rendre accessible au public grâce à de menus travaux, proposer des animations pour susciter l'envie tout en apportant des améliorations progressives* », explique Louise Mallard. Le cadre était planté, il restait à le pérenniser en le faisant vivre. « *Les usagers de la première heure se sont retrouvés pour créer La Perm, association qui occupe et anime désormais le lieu. Aujourd'hui, la ville de Billom est propriétaire, La Perm est l'occupant et Rural Combo accompagne les deux pour pérenniser l'occupation sur le long terme.* »

© Sylvie Desgard/Mairie Augerolles
Inauguration du parvis de la mairie à Augerolles.

Concerts, expos, réunions, formations continues, salles ouvertes pour des animations ponctuelles, atelier de réparation de vélos, cantine, bar associatif, salle de répétition, ateliers de création… La Perm, association support d'expérimentations citoyennes autour des enjeux de la transition écologique, démocratique, économique et sociale, est un lieu en gestion partagée, piloté par une collégiale et six co-présidents aux profils aussi riches que différents : « *Ici, les énergies se retrouvent autour d'un commun : ce bâtiment. La Perm est un lieu ouvert aux initiatives dans le respect du site et des règles édictées en commun* », explique Thomas Larsen l'un des co-présidents avec Sophie Corceiro. « *Ce bâtiment est une richesse que l'on doit préserver, cultiver. Ce qui a été lancé ici n'avait jamais été entrepris à Billom : la conjonction entre une vraie envie municipale, l'expertise de Rural Combo et l'implication des usagers-usagères… Sans l'un de ces trois acteurs, tout s'écroule.* »
Si le projet a « *largement dépassé le stade de l'expérimentation* » selon Jacques Fournier, il pose clairement le rôle dévolu à chacun dans la réhabilitation du patrimoine et du bâti ancien. « *Quand une opportunité est offerte par une municipalité, c'est alors aux citoyens de se saisir d'un tel projet. Aujourd'hui, les concerts attirent de plus en plus de Billomois et Billomoises, c'est donc que la dynamique existe. Ce sont ces gens qui viennent écrire la nouvelle histoire du lieu en s'investissant. Pour moi, l'ancien collège est devenu le lieu culturel de Billom et pourrait devenir plus largement un lieu de vie.* »
Quand on évoque l'objectif à moyen terme, Thomas et Sophie sourient : « *pouvoir célébrer dignement le 500e anniversaire de l'ancien collège.* » Rendez-vous en 2056 !

Sobriété et bonheur

Pour rester dans une sobriété chère à Pascale Brun, « *ne pas tout détruire*

pour reconstruire mais plutôt s'efforcer de valoriser l'existant », à Allègre, comme à Billom, le maire Gilbert Meyssonier a entrepris de restaurer un imposant bâtiment à l'abandon en centre-bourg. « *Dans le cadre des opérations de revitalisation en cours depuis trente ans, nous nous sommes penchés sur la question des commerces vacants. Nous avons souhaité rénover ce bâtiment de 120 m² au sol organisé en quatre niveaux pour accueillir deux logements, des combles pour les 400 costumes d'Allègre médiéval et un espace de vie associatif au rez-de-chaussée. La fin des travaux a coïncidé avec la création de La Coccinelle, devenu très vite un lieu de vie pour les habitants d'Allègre et des alentours.* » Présidée par Pierre Clairet entouré d'une trentaine de bénévoles actifs (lire page suivante), La Coccinelle contribue ainsi largement à l'animation quotidienne du village. « *L'énergie associative a été une belle récompense car si le projet ne manquait pas d'audace, nous ne savions pas vraiment comment la population s'approprierait cet espace.* » Une fois encore, la volonté politique a trouvé un renfort citoyen pour un projet gagnant-gagnant : un patrimoine rénové, un lieu de vie et deux logements loués à l'année. Alors bien sûr, le dynamisme de la Coccinelle ne règle pas tout mais Gilbert Meyssonier tient à s'appuyer sur cet exemple pour la suite. « *Il faut savoir valoriser ce qui fonctionne et sortir d'une vision trop souvent passéiste de ce qu'a été le bourg. Le salut passe aussi par le dynamisme des nouveaux habitants.* » Ainsi, l'ancienne rue des Boucheries, aujourd'hui Notre-Dame de l'Oratoire, doit faire l'objet d'une rénovation avec une opération de RHI (Résorption de l'habitat insalubre) sur un îlot de trois maisons laissées à l'abandon. « *Une opération lourde qui permettra de supprimer une verrue au cœur de ce bourg médiéval labélisé Petite cité de caractère.* »

Allègre, rue Notre-Dame de l'Oratoire, vers l'espace associatif « La Coccinelle »

© Mathilde Sivre

À Augerolles, la démarche de Ludovic Combe est sensiblement la même. « *Dans le cadre des opérations de revitalisation menées depuis 2014 – parvis de la mairie, aménagement de la place du Marthuret et du parc de multi-activités – nous avons permis la réouverture de deux commerces dans le bourg : le tabac et le bar-restaurant La bonne Franck'ette, dont nous sommes propriétaires* ».

Au cœur de cette dynamique, le maire a été sollicité par l'association Hop Hop Hop (lire pages suivantes) pour sa petite recyclerie : « *L'EcHOPpe était hébergée chez un particulier qui souhaite vendre. Nous avons cherché une solution et avons opté pour l'achat d'un bâtiment sur la place des Tilleuls. L'as-*

sociation va procéder à des travaux et y installer sa recyclerie, dont l'activité va sérieusement revitaliser une place qui ne mérite que cela. Dans un deuxième temps, des travaux seront engagés par la commune pour la rendre encore plus attractive. »

Consciente de la nécessité de booster la vie du bourg, l'équipe municipale mesure l'impact de ses forces vives associatives : « *Nous comptons 17 associations très investies pour 900 habitants. Indéniablement, l'action municipale en matière d'urbanisme a un effet, les associations créent de la vie car elles s'emparent rapidement des lieux que nous aménageons. Ces associations, à qui nous mettons des locaux gratuits à disposition, sont le moteur de la commune. Et depuis que nous* œuvrons *pour la revitalisation, main dans la main, des maisons s'ouvrent à nouveau, des travaux sont engagés par les propriétaires privés. Le village revit.* »

Afin de poursuivre sur ce chemin, la commune a le projet d'une maison de santé : « *Une autre façon de créer de la vie, grâce à la forte implication de notre médecin.* »

Pascale Brun peut donc se réjouir, les initiatives collectives entre élus et citoyens ne manquent pas et beaucoup vont dans le sens de la sobriété. « *Sur notre territoire, la sobriété est gage de bonheur.* »

Parvis de la mairie, aménagement de la place du Marthuret et du parc multi-activités…

Augerolles a multiplié les opérations de revitalisation depuis 2014.

© Sylvie Desgaud/Mairie Augerolles

Pénélope Barrat, association Hop Hop
« FAVORISER LA MOBILISATION »

À Augerolles, l'association Hop Hop Hop a opté pour une gouvernance collégiale et s'efforce d'inventer des réponses citoyennes à des besoins collectifs. Créée en 2018 pour lancer un groupement d'achat de produits d'épicerie bio impossibles à dénicher en zone de montagne, l'association s'est développée autour de la bande dessinée dès 2019 avec « Une nuit dans les bulles » dont la prochaine édition, qui mettra la forêt à l'honneur, aura lieu les 19 et 20 octobre avec la présence exceptionnelle de Benjamin Flao, illustrateur de La vie secrète des arbres, adapté du roman de Peter Wohlleben. « *La salle des fêtes d'Augerolles est transformée en BDthèque géante. Faire déplacer les gens pour venir lire, c'est chouette* », **souligne Pénélope Barrat l'une des co-présidentes. Alors que le pays est à l'arrêt pour cause de Covid, les méninges s'activent chez Hop Hop Hop.** « *Nous avons des valeurs écologiques et avons mené une réflexion autour du réemploi des objets.* » **De cette mobilisation est née l'EcHOPpe, petite recyclerie associative, accueillie dans un premier temps chez un particulier.** « *On voulait un lieu dans le bourg pour dynamiser le village.* » **Stockage d'objets en état d'usage, revente à petits prix, ateliers de réparation… Si la recyclerie tourne à plein régime – textile, livres et vaisselle-déco forment le top 3 des ventes – elle se trouve aujourd'hui dans l'obligation de déménager.** « *Le propriétaire souhaite vendre alors nous avons rencontré l'équipe municipale qui, comme toujours, nous a apporté tout son soutien en faisant l'acquisition d'un bâtiment sur la Place des Tilleuls.* » **L'association aura la charge des travaux –** « *nous cherchons des soutiens financiers, une opération de financement participatif sera lancée cet automne* » **– et devrait être titulaire d'un contrat location-vente avec la mairie.** « *Le projet réjouit la majorité des habitants de tout âge et tout niveau social car l'EcHOPpe favorise la mobilisation. Certains viennent parfois juste faire coucou et boire un thé. C'est un lieu qui prend*

Pierre Clairet, La Coccinelle
« CHAQUE CITOYEN A UN RÔLE À JOUER »

À Allègre, la vocation de La Coccinelle est claire pour améliorer le cadre de vie : « *Animer le centre du village, favoriser les rencontres et arracher les gens à leur télé* », **sourit son président Pierre Clairet. Mais aussi de rendre service ! Ainsi, depuis la fermeture de la dernière boulangerie, le lieu fait office de dépôt de pain.** « *La Coccinelle est au centre du village mais aujourd'hui les commerces sont à l'extérieur, le centre du village n'est donc rien d'autre que la Coccinelle. Ce dépôt de pain contribue à animer de nouveau le cœur de village.* »
Conférences, concerts, expos mais aussi bar associatif et lieu de jeux de société… Le programme est varié et ce président de 73 ans, dont l'enthousiasme fédère les énergies, peut compter sur une trentaine de bénévoles actifs sur 150 adhérents !
« *On ne peut pas attendre que tout vienne d'ailleurs. Il faut beaucoup d'énergie pour mobiliser les bonnes volontés et il faut se mobiliser. Chaque citoyen a un rôle à jouer dans la revitalisation de son village.* » **Si 20 % des adhérents seulement sont des Allégrins, Pierre Clairet sait que le lieu est propice pour rassembler de nouveau. Et surtout, il se sent soutenu :** « *L'équipe municipale est derrière nous. Le bâtiment appartient à la mairie et a été refait à neuf. On est accueilli gratuitement. Que demander de plus ?* »

www.coccinelleasso.com

© Mathilde Sivre

vie. » **Dans le même esprit de partage, Hop Hop Hop vient d'organiser la quatrième édition de « Bobines et pelotes, brocante mercière. »** « À Augerolles, il y a de la place pour celles et ceux qui ont des idées et veulent donner de leur temps. »

Facebook: @Hop Hop Hop
Facebook: @L'échoppe petite recyclerie à Augerolles

© Hop Hop Hop

Matthieu Durafour, Les Monts qui pétillent

« LA REVITALISATION PASSE PAR LA MOBILITÉ »

Créée fin 2019, l'association Les Monts qui pétillent rayonne autour de Noirétable, sur 26 communes entre Loire et Puy-de-Dôme, avec pour ligne de conduite d'apporter des réponses expérimentales puis concrètes aux habitants de ces territoires nichés entre monts du Forez et montagne thiernoise. Parmi le cœur des réflexions : mieux se nourrir, mieux se soigner et mieux se déplacer. « *Née de la rencontre entre citoyens, l'association s'est développée pour avancer sur la question des mobilités inclusives et solidaires* », **explique Matthieu Durafour, salarié de l'association.** « *Selon nous, la réflexion autour de la mobilité doit faire partie de toute opération de revitalisation de centre-bourg.* » **Depuis un peu plus d'un an, l'association a lancé MobiCar42, transport d'utilité sociale concernant principalement les Nétrablais.** « *Le service s'adresse souvent à des personnes âgées pour des besoins essentiels. Elles sont mises en relation avec des bénévoles qui acceptent de les conduire à Boën, Montbrison, Saint-Étienne ou Thiers.* » **Huit chauffeurs bénévoles transportent ainsi 93 bénéficiaires.**

© Les monts qui pétillent

L'association réfléchit aussi pour davantage d'écologie : « *Coupler ce transport d'utilité sociale avec un système de covoiturage classique pour remplir les voitures trop souvent vides, faire connaître ce qui existe déjà même si l'offre est trop maigre* » **Et bien sûr la pratique du vélo électrique :** « *On expérimente, on sensibilise grâce à des animations. Il faut faire naître une réflexion collective. L'idée est de motiver les utilisateurs pour que naisse un groupe d'usagers capable de dresser un cahier des charges sur des demandes précises : travaux de sécurisation, aménagement de parkings, location…* »

Dans le cadre de ses expérimentations, l'association intervient dans une pension de famille à Chabreloche pour créer une dynamique de groupe autour des questions de déplacement. « *Il faut inventer des solutions pour lutter contre la précarité de mobilité et les pérenniser.* » **Matthieu Durafour en est convaincu : la revitalisation d'un centre-bourg comme celui de Noirétable passe aussi par l'émergence de solutions de mobilité douce :** « *Ce n'est pas qu'une affaire de commerces. Avec MobiCar42, nous développons du lien social, favorisons une dynamique locale. Et nous venons d'ouvrir un tiers lieu à Noirétable pour développer des actions collectives.* » **De cette dynamique peuvent naître les idées pour améliorer le cadre de vie.**

www.lesmontsquipetillent.org

Ateliers des paysages

Tous ensemble, les m

L'amélioration du cadre de vie passe aussi par moins de minéral au profit du végétal. Alors le syndicat mixte du Parc du Livradois-Forez a imaginé grâce aux Ateliers des paysages, un programme d'action sur la végétalisation participative. Direction Chabreloche où la rue du Groupe scolaire a vu fleurir vivaces et arbustes grâce à l'implication de ses habitants dont les adhérents du club moto.

Depuis 2020, cinq communes – Billom, Echandelys, Isserteaux, Sauxillanges et Chabreloche – ont déjà expérimenté les Ateliers des paysages proposés par le syndicat mixte du Parc avec le concours de la FREDON Auvergne-Rhône-Alpes (réseau national d'adhérents volontaires et d'experts en faveur du végétal pour la santé de l'environnement). À Chabreloche, l'opération a pris forme dans le cadre d'un plan d'aménagement de bourg. *« Nous avions bien compris que notre bourg était vieillissant et trop minéral, daté d'une époque où tout était dévolu à la voiture »*, se souvient Jean-Pierre Dubost, maire de Chabreloche depuis 2020. *« Notre intention était d'agir pour redonner à ce bourg un visage plus agréable et plus moderne. C'est là qu'est intervenue la proposition d'accompagnement du Parc avec les Ateliers des paysages. »*

Un projet faisant consensus rue du Groupe scolaire, reliant l'école et le centre du bourg, est issu des réflexions. *« Nous avons opté pour une circulation à sens unique, en réservant une partie de la chaussée à la mobilité douce. La libération du trottoir offrait une belle opportunité de végétaliser. »*

Approfondi avec le syndicat mixte du Parc et la FREDON, le projet est exposé aux riverains pour en présenter les atouts, *« notamment un espace plus vaste pour circuler à pied et un bien-être quotidien accru »*. L'équipe municipale s'est ensuite tournée de nouveau vers la FREDON : *« après une étude de notre sol, de l'ensoleillement de la rue, une proposition végétale nous a été faite dans le respect de contraintes de taille et d'arrosage. »* Car avec trois agents techniques seulement, cette commune de 1200 habitants ne peut en effet pas consacrer tout son temps à l'entretien d'une rue.

Plantations collectives

Une fois la sélection faite, il a fallu planter. *« La première étape concernait les vivaces. C'était une matinée de décembre 2022, il faisait un froid glacial. »* Et si les habitants pourtant conviés sont plutôt restés au chaud, les membres du conseil municipal, les équipes du syndicat mixte du Parc et de la FREDON se sont retrouvés pour mettre les mains dans la terre. *« Nous avons planté 250 végétaux et terminé autour d'un casse-croûte »*, raconte le maire. Deux jours plus tard, opération paillage. *« Quel bonheur de voir le résultat au printemps suivant. 90 % des plantations avaient bien repris. »*

Fort de ce premier succès, la commune a remis cela un an plus tard pour la plantation d'arbustes mais cette fois avec un renfort de poids. *« Les motards du MRC (Montoncel Racing Compétition) ont financé l'achat des végétaux et tous ces joyeux bikers sont venus planter avec nous. Une stèle discrète rappelle d'ailleurs l'opération commune »*. Greenwashing pourrait-on penser mais Laurent Bonjean, président du MRC s'en défend. *« Nous sommes un fief ancien de l'enduro et nos 60 adhérents sont de vrais amoureux de leur patrimoine naturel. Alors certes, on peut parler de compensation carbone à l'occasion des championnats de France organisés à Chabreloche en septembre 2023 mais l'idée principale était de contribuer à une action qui profiterait à l'ensemble de la population en améliorant le cadre de vie en centre-bourg. »* Outre le financement des végétaux (1200 €), le club s'est

© Mairie Chabreloche

ains dans la terre

fortement mobilisé pour cette deuxième session de plantations grâce à un tiers de ses adhérents. « *Au MRC, en chaque motard, il y a un citoyen respectueux, amoureux de la nature. Participer à ces plantations allait en ce sens pour montrer les valeurs de nos pratiquants et en profiter pour transmettre nos valeurs sur les bonnes pratiques de notre discipline.* »
Jean-Pierre Dubost comme Laurent Bonjean jugent cette action collective réussie. « *Avec le club, nous avons su fédérer les énergies. C'est le témoignage du faire ensemble entre une association et sa commune.* » Le maire abonde : « *travailler main dans la main était une excellente chose. Le résultat est très satisfaisant et je retiens que c'est bien aux élus de proposer des projets puis de fédérer les habitants, les citoyens. Faire travailler un club moto pour un projet en faveur de l'environnement et du cadre de vie ne tombait pas sous le sens. Mais en réalité, on s'est mis autour d'une table et le projet a démarré. La connexion n'était pas si loin.* »
La rue du Groupe scolaire est aujourd'hui plus calme, fleurie, « *et nous avons matérialisé la voie douce avec des plots bientôt remplacés par d'autres plantations.* » Un projet en amenant un autre, la commune s'apprête à lancer la transformation de l'Esplanade du Sabot. « *Un réaménagement complet de cet espace avec une large végétalisation. Les fondations de Chabreloche pour les prochaines décennies.* »

Vive les vivaces !

À Chabreloche, 93 essences de vivaces ont été sélectionnées pour 700 bulbes et 27 arbustes. Mais que choisir lorsque l'on n'est pas spécialiste ?
Pour aider à répondre à cette question, le syndicat mixte du Parc a édité une plaquette : « Vive les vivaces ! Une palette végétale pour les espaces publics et les jardins du Livradois-Forez ».
Elle propose aux communes et aux habitants une liste non exhaustive de plantes vivaces. Elles sont à la fois indigènes, pour favoriser la flore du Livradois-Forez, et horticoles pouvant se développer sur le territoire. Ces plantes, non invasives, sont de tailles, couleurs, formes différentes et s'adaptent à tous les types de sols et au climat du Livradois-Forez.
Cette sélection est en libre accès sur le site internet du Parc et consultable par tous, habitants, élus, que vous soyez simple amateur de plantes, ou jardinier confirmé !

https://www.parc-livradois-forez.org/inventer/paysages-de-demain/palette-vegetale/

Paysages de l'énergie en Livradois-Forez

Des projets exemplair

Dans le cadre de l'étude menée à l'échelle du SCoT[1] Livradois-Forez sur les zones d'accélération des énergies renouvelables, des cahiers de préconisations paysagères ont été édités. Une belle opportunité pour que la production d'énergies ne banalise pas les paysages.

1 SCoT : Schéma de cohérence territoriale

« *La meilleure énergie est sans doute celle que l'on ne consomme pas. C'est peut-être cela notre plus grand défi pour l'avenir : réduire notre consommation* », sourit Pascale Brun, vice-présidente du syndicat mixte du Parc chargée de l'urbanisme, de l'aménagement et des énergies. Pour l'heure, il s'agit de mener une réflexion en profondeur sur la meilleure façon d'intégrer les énergies renouvelables sans banaliser les paysages du Livradois-Forez.

Depuis toujours, la production et l'acheminement de l'énergie contribuent à la transformation des paysages et forgent l'identité des territoires : biefs ou béals et moulins, conduites forcées, voies et ouvrages de chemin de fer, centrales hydroélectriques, lignes à haute tension, etc.
Si les premières énergies du Livradois-Forez, principalement le bois et l'eau, étaient basées sur les ressources locales et mobilisaient la topographie ou les matériaux locaux pour leurs infrastructures, les aménagements les plus récents se sont beaucoup faits sans prise en compte réelle du territoire, de ses spécificités et de ses paysages.

Réfléchir à la manière de concilier la production d'énergies renouvelables avec la protection des patrimoines naturel et paysager, sans concurrencer les productions alimentaires, est le cœur de ce défi. Il consiste également à développer les énergies renouvelables comme élément du paysage au même titre que les patrimoines de l'énergie des siècles passés comme les moulins par exemple.

Pour accompagner les communes dans l'identification de zones d'accélération des énergies renouvelables (selon la loi du 10 mars 2023), le syndicat mixte du Parc a mené un travail spécifique sur le périmètre du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) Livradois-Forez, accompagné de cahiers de préconisations paysagères. « *Il est préférable de planifier en amont pour trouver une cohérence entre les différents projets et un vrai parti pris paysager à l'échelle territoriale afin de se préserver des projets opportunistes, au coup par coup, sans aucune cohérence* », argumente Isabel Claus, ingénieure-paysagiste, autrice de ces cahiers de préconisations.
S'appuyant notamment sur la Charte du Parc, ces livrets ont ainsi permis de prendre en compte les spécificités paysagères : « *Bois noirs, vallée de la Durolle, plaine d'Ambert, gorges de la Dore, Monts du Livradois ou du Forez… La grande valeur de ce territoire, c'est la diversité des ambiances paysagères, une nature ordinaire mais remarquable, de part et d'autre de la vallée de la Dore. Les motifs paysagers de chacune des unités paysagères doivent être préservés.* »
Et ce qui peut coincer avec les énergies renouvelables, c'est leur caractère industriel avec une logique d'implantation et des matériaux ne prenant aucunement en compte la spécificité d'un territoire. « *De fait, ces installations peuvent banaliser les paysages, altérant tous ces petits lieux remarquables qui font la qualité de*

Première image d'un village, les entrées de bourg nécessitent une vigilance particulière.

© Isabela Claus

es pour donner le cap

vie des habitants. » Un transformateur, un hangar solaire, une ombrière implantés au mauvais endroit et c'est un point de vue charmant qui disparaît, un horizon qui se bouche ou une silhouette de bourg qui se dégrade. La mauvaise surprise d'une clôture inappropriée et c'est toute la cohérence d'un projet qui s'effondre. « *D'où l'importance des livrets paysagers à remettre par le maire aux promoteurs d'énergies renouvelables en amont de tout dialogue.* » Il en est de même pour les agriculteurs, très sollicités pour des projets d'agrivoltaïsme ou de hangar agricole.

Toitures solaires, agrivoltaïsme, méthanisation… Les livrets dressent des préconisations sur certaines filières d'énergies renouvelables avant d'aborder la phase d'aménagement, elle aussi cruciale. « *Notamment pour les entrées de bourgs, première image d'un village, qui nécessitent une vigilance particulière. Et parfois, il vaut mieux préférer des arbres à des ombrières. Les élus doivent veiller à un équilibre entre des valeurs paysagères et une ressource énergétique; et dans tous les cas il est préférable d'opter pour une stratégie adaptée au paysage local autour d'un mix énergétique.* »
Car pour Isabel Claus, l'effet vitrine compte plus que jamais: « *Dans les trois prochaines années, tous les projets qui sortent doivent être exemplaires pour donner le cap à suivre. Pour l'avenir, ces* énergies renouvelables *nous sont nécessaires mais pas en nous affranchissant d'une qualité paysagère. Sinon, cela nous reviendra en boomerang dans les prochaines années. Offrons tout de suite les bons exemples: le paysage ne doit pas payer le tribut de notre incapacité à mener une sobriété énergétique.* » Et contribuer à la sobriété énergétique, c'est contribuer à nos paysages.

Bernard Lorton, président du SCoT Livradois-Forez
« Se sentir moins démunis face aux promoteurs »

Comment est née l'idée de ces livrets ?
Berard Lorton : On recevait de plus en plus de dossiers concertant le photovoltaïque au sol de la part de promoteurs pour des installations sur des terrains principalement agricoles. On répondait systématiquement par la négative, car les orientations du Schéma de cohérence territoriale, reprenant la position du syndicat mixte du Parc, stipulent de ne pas utiliser de « zones agricoles ou susceptibles de l'être » pour faire du photovoltaïque au sol. Nous avons profité de l'arrivée de la loi sur le développement des zones d'accélération des énergies renouvelables pour être force de proposition.
Une démarche pro-active donc ?
B.L. : accompagner les communes sur ce sujet des énergies renouvelables nous est apparu intéressant pour favoriser l'intégration de tout projet dans le paysage. Avec 102 communes, regroupées en 11 secteurs définis par leurs similarités paysagères, ces livrets ont fait émerger les points de vigilance. Une synthèse a été présentée au sein de chaque intercommunalité (Ambert Livradois Forez, Entre Dore et Allier, Thiers Dore et Montagne) et les communes peuvent désormais ajouter ces livrets à leur document d'urbanisme ou simplement les transmettre aux promoteurs pour qu'ils prennent en compte cette dimension paysagère.
Ces livrets constituent-ils une opportunité ou restriction ?
B.L. : les collectivités sont souvent démunies face à des promoteurs qui arrivent avec des projets industriels ficelés et optimisés au niveau rentabilité, parfois au détriment de l'intégration paysagère. Ces livrets sont une belle opportunité pour accompagner les projets tout en préservant nos beaux paysages. Ils peuvent aussi être utilisés au-delà des énergies renouvelables, comme pour l'aménagement d'une zone d'activités.

N'est-ce pas le risque de voir fleurir ici et là des projets énergies renouvelables ?
B.L. : non… Le Schéma de cohérence territoriale limite l'éolien à quelques petites zones identifiées au Plan de Parc annexé à la Charte du Parc et proscrit le solaire photovoltaïque au sol sur les espaces agricoles ou naturels. C'est donc très limité. Les zones concernées seront en priorité des zones déjà artificialisées (parkings, friches, anciennes décharges, etc.)

Le lien vers les livrets de préconisations paysagères à l'intégration des équipements de production d'énergie renouvelable: https://pnrlf.fr/livretspaysages

Restauration des jasseries

Cultiver l'identité des Hautes-Chaum

L'habitabilité d'un territoire passe aussi par la qualité de ses paysages et sa capacité à préserver un patrimoine, bâti ou naturel. Entre forêt et estive, les jasseries constituent l'identité des Hautes-Chaumes. Les restaurer pour mieux les préserver, c'est aussi transmettre l'Histoire d'un site exceptionnel.

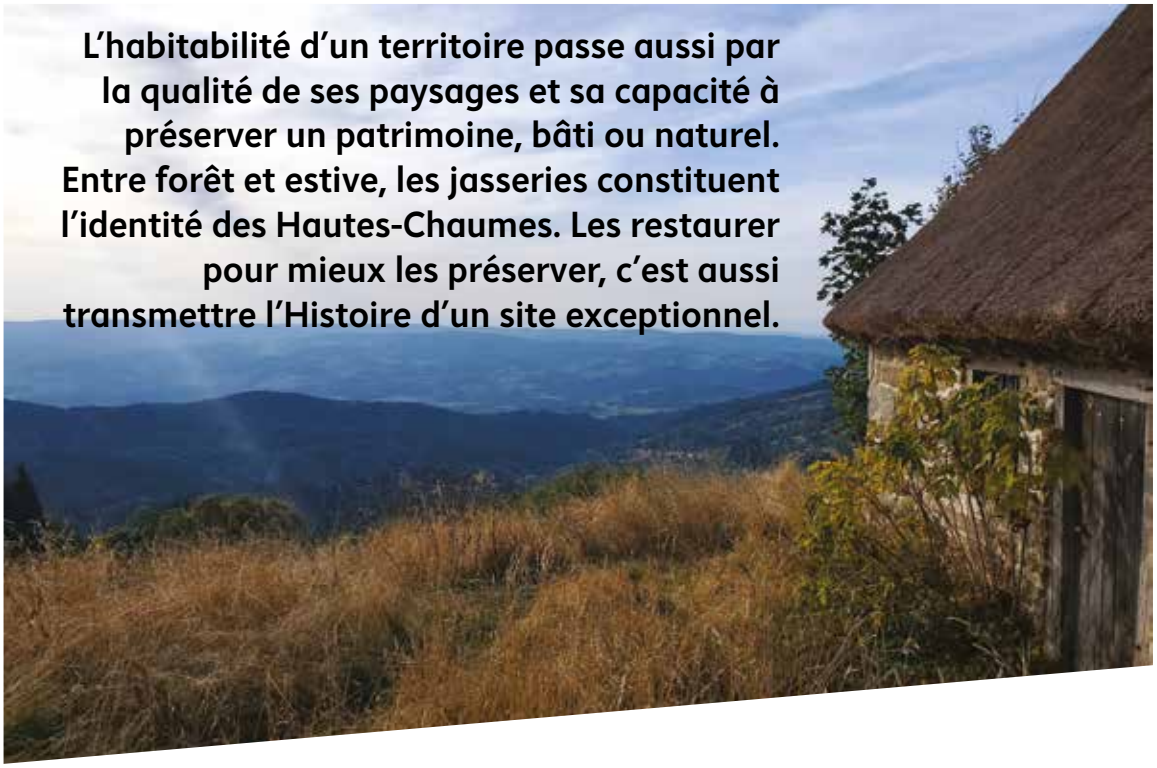

© CEN Auvergne

Les jasseries incarnent l'âme véritable des Hautes-Chaumes du Forez. Dans un passé pas si lointain, alors que les hommes restaient en plaine pour la fauche, les femmes et les enfants montaient en estive avec les troupeaux et la mission de fabriquer, sur place, la fourme[1].

Une jasserie est un habitat d'estive original composée d'un corps de bâtiment en pierre (granit) et d'une toiture en chaume ou en tuile suivant sa localisation, d'un réservoir d'eau en amont et, en contrebas, d'une prairie amendée par le lavage de l'étable (fumade).

Conscient de l'importance à préserver ce patrimoine au cœur d'un espace naturel remarquable, le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne, propriétaire de la jasserie des Chaumettes et signataire d'un bail emphytéotique pour celle des Supeyres, a lancé un vaste programme de préservation et de restauration de celles-ci depuis 2021.

« Grâce au Plan de relance qui a fait suite au Covid, nous avons décroché une subvention conséquente pour lancer des travaux de restauration dans l'idée d'intégrer ces jasseries dans un projet plus vaste de valorisation des Hautes-Chaumes du Forez », explique Katia Ducroix, chargée de projet au CEN. *« Nous sommes une association de protection de l'environnement – gestion de tourbières, préservation et restauration de forêts anciennes pour la faune et la flore, protection de la biodiversité… –, nous avons donc plus l'habitude de préserver les milieux naturels que les bâtiments. La première étape était de les mettre hors d'eau et hors d'air avec le concours des entreprises locales. Les toits de chaume ont été ainsi restaurés selon les techniques traditionnelles par l'équipe locale de chaumiers. »*

L'idée n'est pas de métamorphoser ces jasseries en « attraction de loisirs », mais au contraire d'en conserver les caractéristiques premières et l'authenticité. *« Nous collaborons avec le GRETA d'Ambert qui peut intervenir sur ce type de site dans le*

1 Les deux AOP (Appellations d'origine protégée) Fourme d'Ambert et Fourme de Montbrison sont des fromages issus de la même activité pastorale avec des procédés de fabrication différents

es

cadre de ses formations. Le CEN finance le matériel, le GRETA et ses formateurs restaurent dans les règles de l'art murs en pierres sèches, planchers, huisseries… Cela permet au CEN de se concentrer sur la valorisation du patrimoine naturel et historique. »

Patrimoine commun

Le projet est beaucoup plus ambitieux que la simple rénovation de bâtiments. *« Il s'agit d'un patrimoine commun. L'idée est d'intégrer d'autres acteurs pour qu'ils développent des projets qui leur sont propres. »* Ainsi Le Bief, centre culturel d'Ambert Livradois Forez, s'est associé au projet avec l'objectif de disposer de la jasserie des Supeyres pour des résidences d'artistes avec l'ouverture d'un espace d'exposition au public et de celle des Chaumettes pour offrir une solution d'accueil et d'hébergement à ces artistes en résidence. Il s'agit donc aussi d'une affaire de création, d'émulation, de transmission. *« La jasserie des Supeyres est sur le chemin de randonnée du colporteur, prisé des touristes. Ces ouvrages seront l'occasion de les aider à mieux comprendre les paysages, les usages actuels et passés, l'historique… C'est un vrai projet de territoire car l'idée de ce travail est de permettre à chacun de prendre conscience de la valeur des Hautes-Chaumes. De notre côté, au CEN, nous pourrons glisser des actions liées aux paysages, évoquer les atouts de ce milieu sensible et la nécessité de conserver des espaces ouverts.*
Dans le même esprit, nous travaillons pour cela main dans la main avec des agriculteurs, notamment dans la vallée des Reblats, pour recréer des zones de pâturage et rouvrir des zones d'estive.
De notre point de vue, plus les habitants du territoire ont conscience du patrimoine bâti et naturel du milieu dans lequel ils vivent, plus ils auront envie de le préserver. »

Recherche mécènes

En juin 2024, bien que tous les travaux ne soient pas achevés – un plancher reste à poser aux Supeyres et de petits aménagements sont encore à prévoir aux Chaumettes – le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne a réuni tous les partenaires pour inaugurer les jasseries restaurées. Une façon aussi de lister et de chiffrer les travaux à venir : *« Le GRETA sera encore à nos côtés pour les deux prochaines années mais nous recherchons des mécènes, privés ou publics, pour financer la suite des opérations de travaux. C'est un projet de territoire qui nécessite et mérite un soutien financier pour faire perdurer ce patrimoine, point fort du territoire. »*

GRETA d'Ambert
TRANSMETTRE UN SAVOIR-FAIRE

Au Greta d'Ambert, Thibaut Lugan, conseiller en formation, se réjouit de pouvoir faire intervenir ses stagiaires sur du concret. CAP maçon en éco-construction, titre professionnel de maçons spécialisés dans les bâtiments anciens et CAP charpente-bois, les spécialités collent parfaitement aux besoins de l'opération jasseries. « C'est motivant pour nous de contribuer à la valorisation vernaculaire du territoire. Le terrain de jeu est parfait et nous avons la compétence. » D'une durée de 9 mois (septembre-juin), ces formations sont destinées à un public hétéroclite : « Parfois des architectes qui veulent se confronter à la réalité du terrain, mieux connaître les matériaux biosourcés, un paysagiste de 19 ans ou une passionnée de 63 ans… » Créé en 2009 en lien avec le syndicat mixte du Parc et la CAPEB (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment) pour pallier une carence de connaissance sur les techniques locales du bâti (pierre, pisé, chaux…), cette formation rayonne aujourd'hui dans la grande région. « Nous avons un réel savoir-faire à transmettre. »

Le GRETA d'Ambert peut intervenir sur du patrimoine communal.
Plus d'infos sur www.greta.ac-clermont.fr et www.ville-ambert.fr/enfance-education-emploi/emploi-formation/greta/

© JC Corbel

Simon Teyssou

« Construire un récit »

Si l'amélioration du cadre de vie est l'affaire de tous, elle est aussi le fruit d'une stratégie territoriale bien pensée et orchestrée par des architectes-urbanistes. Fondateur du Cabinet du Rouget, lauréat du Grand Prix d'Urbanisme 2023 et directeur de l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand, Simon Teyssou livre ici sa vision.

© Jacques Pouillet / Ensacf

Quelle nuance entre un architecte et un architecte-urbaniste ?

Simon Teyssou : C'est une question d'échelle. L'architecte doit être capable de répondre à des questions spatiales à différentes échelles. Quand on se dit architecte-urbaniste, il faut peut-être juste comprendre que l'échelle territoriale nous intéresse (sourire). Au XIXe siècle, il s'agissait d'aménager de nouveaux quartiers pour absorber l'exode rural lié à l'industrialisation, augmenter la capacité d'accueil de nouvelles populations arrivant en masse dans une grande ville… Aujourd'hui, l'urbanisme prend un sens assez différent dans nos territoires : il s'agit de réparer, améliorer, transformer des espaces anthropisés, en particulier les situations périurbaines et rurales. On peut dire qu'aujourd'hui l'urbanisme est un ménagement des territoires plus qu'un aménagement des territoires.

Quelle place doit prendre cet architecte-urbaniste ?

S.T. : L'objectif principal d'un architecte-urbaniste dans des territoires comme les nôtres est de travailler à les rendre désirables. Des pans entiers de nos espaces urbanisés sont meurtris parce que pensés uniquement pour la voiture depuis des décennies. Un des sujets qui me préoccupe est le devenir des petites centralités, de moins en moins habitées pour des raisons multiples : fuites des services et des commerces en périphérie des bourgs pour capter le passage des voitures le long des routes départementales, espaces publics stériles et peu qualitatifs, règlements d'urbanisme trop rigides, coûts de transformation élevés… Il reste aujourd'hui plus simple de construire en périphérie ou de retaper un pavillon des années 80.

Comment lutter ?

S.T. : C'est difficile, parce qu'il n'y a pas ou très peu d'acteurs qui investissent ces territoires, pour réhabiliter des immeubles, par exemple, ou construire des logements intermédiaires ou collectifs. Trouver des opérateurs engagés reste une gageure. Autrefois les bailleurs sociaux étaient présents. Mais leurs modèles économiques ne fonctionnent plus dans les zones dites « détendues ». Pourtant les besoins sont réels. Les récentes politiques publiques Action Cœur de Ville et Petites Villes de Demain contribuent à faire émerger des projets de qualité en activant ici les espaces publics ou ailleurs la transformation d'un bâtiment vacant en logements. L'objectif reste partout le même : contribuer à rendre désirable toutes les

situations urbaines préexistantes y compris les tissus pavillonnaires éloignés des bourgs en imaginant par exemple des parcours encourageant les mobilités douces (marche à pied ou vélo).

Quel est le process de cette réflexion globale ?

S.T. : La clé est de travailler sur des plans guides à l'échelle d'une commune ou d'un centre-bourg. Non réglementaire, contrairement à un Plan local d'urbanisme (PLU ou PLU intercommunal), un plan guide permet de fabriquer un récit pour tendre vers un idéal. Il articule des sujets multiples : l'accès aux équipements publics, l'organisation des mobilités, la création d'aménités pour que les immeubles et logements contraints puissent prétendre à petit jardin, balcon, loggia… On se pose la question de la perméabilité des sols pour mieux lutter contre les îlots de chaleur, de la réintroduction de la nature en ville… Il s'agit d'opter pour une vision systémique, d'avoir une pensée globale qui traite simultanément de tous ces sujets et évite de résoudre les questions en additionnant des actions décorrélées les unes des autres. À partir de ce plan initial, il est possible d'imaginer des projets et de rentrer dans le concret pour transformer les espaces.

Comment naît ce plan guide ?

S.T. : Les politiques publiques évoquées précédemment (Action Cœur de Ville ou Petites Villes de Demain par exemple) sont justement censées activer de tels plans guides, lesquels doivent être articulés à des questions de transition écologique. Alors, quand un maire comprend que ce plan guide a cette vertu de fabriquer une feuille de route à long terme, un horizon vers lequel tendre, selon un cadre plutôt souple et capable d'accueillir des opportunités, c'est très efficace. Cela génère des projets très intéressants.

Quel poids pèsent les transitions dans l'amélioration du cadre de vie ?

S.T. : Les impacts sont immédiats et très concrets. Si on fabrique un parcours piéton allant d'un centre-bourg jusqu'à l'école, nul besoin de faire de la pédagogie : les usages changent d'eux-mêmes, parents et enfants se déplacent à pied.
Quand on crée un petit réseau de chaleur qui alimente un ensemble de bâtiments publics dans un périmètre restreint, plusieurs chaudières fioul sont désactivées. Dans le cas du Livradois-Forez, on passe à une énergie bois produite localement. On diminue la dépendance à une énergie extrêmement coûteuse et provenant de l'autre bout de la planète et on favorise l'économie locale.

On dit que l'amélioration du cadre de vie est l'affaire de tous. Quelle part pour les habitants ?

S.T. : On travaille de concert avec eux grâce aux outils de concertation mis en place. Ce n'est pas toujours évident car les sujets sont parfois délicats.
Mais la population adhère à cette idée selon laquelle il faut imaginer une transformation vertueuse dans les communes pour répondre aux enjeux écologiques du XXIe siècle.

Cette vision globale a-t-elle un impact sur les coûts ?

S.T. : Dans une optique court-termiste, on peut dire que construire en pierre, en terre, en bois et en paille coûte plus cher qu'un bâtiment en parpaings et en plastique. C'est une évidence. Mais si on réfléchit au coût global en tenant compte du cycle de vie entier d'un bâtiment ou d'un aménagement, construire avec des matières naturelles et locales est plus viable grâce aux logiques de circuits courts mises en place, à leur possible réemploi ou recyclage. Il s'agit désormais d'intégrer tous ces paramètres.

D'où la nécessité de mener une réflexion à long terme ?

S.T. : Oui et de ce point de vue, la question essentielle aujourd'hui concerne la transformation du patrimoine bâti existant : la France est globalement un pays suréquipé, notre objectif est donc d'abord de réparer ce qui est déjà là, notamment le patrimoine industriel ou vernaculaire du XIXe ou XXe siècle.

Un plaidoyer contre les extensions pavillonnaires ?

S.T. : Avant de continuer à artificialiser des terres agricoles pour créer de nouveaux lotissements, il faut cartographier tous les gisements fonciers invisibles. Si ce travail se fait en amont, on s'aperçoit que dans la plupart des cas, il n'y a pas besoin de créer de nouvelles extensions, cela n'a pas de sens. Un architecte-urbaniste sait détecter ces gisements invisibles. Quand on fait émerger les opportunités, on commence à dessiner des perspectives intéressantes.

Les extensions de lotissements sont souvent justifiées pour séduire et accueillir de nouveaux habitants, néo-ruraux exigeants.

S.T. : Chaque commune y va de son lotissement croyant accueillir de nouveaux habitants et remplir son école mais la réalité c'est qu'ils sont aux trois quarts vides… Il faut poser la question autrement. L'urbanisme conventionnel consiste à dire : on va attirer des habitants du futur. On construit un lotissement et on espère… Ça ne fonctionne pas. Si vous créez le cadre de vie agréable, les habitants retrouvent une fierté qui irrigue les familles, les amis, les populations voisines.
Il est plus facile de se projeter sur un territoire qualitatif dont on est fier.

En Livradois-Forez, quels sont les atouts pour mieux répondre aux enjeux d'habitabilité ?

S.T. : Avec le réchauffement climatique, une migration climatique commence à se dessiner et il y a fort à parier que ce territoire de moyenne montagne devienne très désirable dans les prochaines décennies.
Le Massif central est globalement un territoire qui n'a pas été abimé par une industrie lourde ou une agriculture intensive, lesquelles auraient pollué les sols et les nappes phréatiques. Nos territoires sont plutôt préservés, ce qui sera bientôt inestimable. Je suis donc plutôt optimiste même si les indicateurs démographiques restent négatifs. L'erreur serait d'être passéiste en voulant maintenir nos territoires comme ils étaient autrefois. Il faut accepter l'idée qu'une partie soit rendue à la nature… Est-ce si grave ? La friche peut être aussi très positive. Il faut juste intégrer tout cela dans la réflexion pour construire un récit.

Entreprendre en LIVRADOIS-FOREZ

Réseau Cap'Actif

Création d'activité | Reprise d'entreprise | Locaux disponibles | Mise en réseau | Accompagnement de projet

Bâtiment à louer à Puy-Guillaume:
650 m² (atelier, dépôt, bureaux) à proximité de l'échangeur A89 de Thiers.
Location mensuelle: 3 000 €

À reprendre un magasin Bio à Peschadoires:
Local de 80 m² + réserve
Très bonne situation géographique sur la route départementale.
Location annuelle: 10 776 €
Fonds de commerce: 120 000 €

À vendre un gîte d'étape et de restauration à Valcivières avec vue panoramique (Chaîne des Puys).
Prix de vente: 179 000 €

À vendre un gîte touristique à Saint-Bonnet-le-Chastel. Château composé de 3 gîtes.
Excellente situation et notation sur les sites en ligne.
Prix de vente: 799 000 € (mobilier inclus)

À louer un espace bureau et consultation à Culhat au sein de la maison du bien-être.
Location mensuelle: 188,50 €

À louer un espace de « coworking » à Viverols. Entièrement équipé avec plusieurs formules disponibles.
Location mensuelle: 60 €

À développer un café, restaurant, épicerie à Saint-Bonnet-le-Courreau. Bâtiment entièrement refait intégrant un appartement (T5).
Location mensuelle: 300 € (local professionnel)
+ 500 € (appartement)

À reprendre un bar, restaurant à Bort-l'Étang. Potentiel de développement avec terrasse, licence IV, appartement (T4).
Prix de vente: 215 000 €
(murs et fonds de commerce inclus)

À reprendre une boulangerie à Saint-Jean-des-Ollières. Entièrement équipée intégrant un appartement (T4).
Location mensuelle: 550 €

Recherche porteurs de projets pour un tiers lieu associatif à Saint-Anthème.

Un réseau d'acteurs organisé pour vous accompagner dans votre projet de création et/ou reprise d'activités.
https://entreprendre-en-livradois-forez.org

Nelly Hazebrouck
04 73 95 57 57 – ligne directe: 04 73 95 76 12
n.hazebrouck@parc-livradois-forez.org